
COMBRET - CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2021

A l'ordre du jour de ce conseil :

- Validation du cabinet d'architecte suite à l'appel d'offre concernant la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de 3 logements au bâtiment communal dit « logements anciens instituteurs » rue du Serre. Après consultation, et avec le support d'Aveyron Ingénierie qui a contribué à l'analyse des offres, le conseil valide l'offre du cabinet ROUQUETTE-VIDAL de Saint-Affrique. Les études commenceront en septembre 2021.
- Fixation du montant du loyer pour l'appartement situé dans le bâtiment récemment acquis par la mairie, rue du Serre, à côté de l'ancien presbytère. Le logement de type T3 sera loué 380 euros par mois. Les provisions sur charge sont fixées à 10 euros par mois. Le contrat de location débutera au 1^{er} Aout, la mairie ayant trouvé une locataire.

En questions diverses, sont abordés divers petits travaux :

- L'installation d'un défibrillateur automatique sur la place du château dans l'abri bus. Une session de formation sera proposée aux habitants d'ici à la fin de l'année.
- L'aménagement des nouveaux WC public en bas de village, réalisé par l'entreprise Marc RENAUD et qui sont dorénavant en service.
- L'entreprise Raphael BONNET a réalisé des marches en pierre au niveau de la calade de la mairie pour faciliter l'accès à cette calade depuis la rue du Serre.